

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024 Révision: 15.08.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit: UHU AP EXTRA FB 125G/ML*5 L204
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation Colle
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Bolton Swiss SA Via Lisano 3

CH-6900 Massagno Tel.: 091 960 45 90

E-mail: sds@boltonadhesives.com

- · Service chargé des renseignements: PSRA
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum: Tel. 145 (24h); aus dem Ausland: +41 44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux. STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger





GHS02 GHS07

- · Mention d'avertissement Danger
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: acétate de méthyle

(suite page 2)

—, -СН

www.uhu.com 1/14



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024 Révision: 15.08.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: UHU AP EXTRA FB 125G/ML*5 L204

(suite de la page 1)

· Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Colle

· Composants dangereux:		
CAS: 64-17-5 EINECS: 200-578-6 Numéro index: 603-002-00-5 Reg.nr.: 01-2119457610-43	éthanol	≥25-<50%
CAS: 79-20-9 EINECS: 201-185-2 Numéro index: 607-021-00-X Reg.nr.: 01-2119459211-47- XXXX	acétate de méthyle Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	25-50%
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Numéro index: 607-022-00-5 Reg.nr.: 01-2119475103-46- XXXX	Acétate d'éthyle Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	<1%
CAS: 67-64-1 EINECS: 200-662-2 Numéro index: 606-001-00-8 Reg.nr.: 01-2119471330-49- XXXX	Acétone Flam. Liq. 2, H225;	<1%

(suite page 3)

www.uhu.com 2/14



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024 Révision: 15.08.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: UHU AP EXTRA FB 125G/ML*5 L204

(suite de la page 2)

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Aucune mesure particulière n'est requise.

- · Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

(suite page 4)

- CH

www.uhu.com 3/14



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024 Révision: 15.08.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: UHU AP EXTRA FB 125G/ML*5 L204

(suite de la page 3)

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Stocker dans un endroit frais.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

- Classe de stockage: 3
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

64-17-5 éthanol

VME (Suisse) Valeur momentanée: 1920 mg/m³, 1000 ppm

Valeur à long terme: 960 mg/m³, 500 ppm

SSc;

79-20-9 acétate de méthyle

VME (Suisse) Valeur momentanée: 1240 mg/m³, 400 ppm

Valeur à long terme: 310 mg/m³, 100 ppm

SSc;

141-78-6 Acétate d'éthyle

VME (Suisse) Valeur momentanée: 1460 mg/m³, 400 ppm

Valeur à long terme: 730 mg/m³, 200 ppm

SSc;

67-64-1 Acétone

VME (Suisse) Valeur momentanée: 2400 mg/m³, 1000 ppm

Valeur à long terme: 1200 mg/m³, 500 ppm

B:

(suite page 5)

- CH

www.uhu.com 4/14



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024 Révision: 15.08.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: UHU AP EXTRA FB 125G/ML*5 L204

DNEL				(suite de la p
64-17-5 ét	hanol			
Oral	Consommateur, h	irondelle, long terme	87 mg/kg bw/day	
Dermique	Worker, dermal, lo	ongterm exposition	343 mg/kg bw/day (rat)	
-	Consommateur, d	ermal(e), long terme	206 mg/kg bw/day	
Inhalatoire		, shortterm exposition	1900 mg/m³ (rat)	
	Worker, inhalative	, longterm exposition	950 mg/m³ (rat)	
	Consommateur, c	ourt, par inhalation	950 mg/m³ (rat)	
	Consommateur, p	ar inhalation, long terme	114 mg/m³	
79-20-9 ad	étate de méthyle		_	
Oral	Consommateur, h	irondelle, long terme	21,5 mg/kg bw/day	
Dermique	Worker, dermal, lo	ongterm exposition	43 mg/kg bw/day	
	Consommateur, c	ourt, dermal(e)	203 mg/kg bw/day	
		ermal(e), long terme	21,5 mg/kg bw/day	
Inhalatoire	Worker, inhalative	, shortterm exposition	3777 mg/m³	
	Worker, inhalative	, longterm exposition	300 mg/m³	
	Consommateur, c	ourt, par inhalation	3777 mg/m³	
	Consommateur, p	ar inhalation, long terme	64 mg/m³	
141-78-6 <i>A</i>	Acétate d'éthyle			
Oral	Consommateur, hirondelle, long terme		4,5 mg/kg bw/day	
Dermique	Worker, dermal, longterm exposition		63 mg/kg bw/day	
	Consommateur, d	ermal(e), long terme	37 mg/kg bw/day	
Inhalatoire	Worker, inhalative	, shortterm exposition	1468 mg/m³	
	Worker, inhalative	, longterm exposition	734 mg/m³	
	Consommateur, c	ourt, par inhalation	734 mg/m³	
	Consommateur, par inhalation, long terme		367 mg/m³	
67-64-1 A	cétone			
Oral	Consommateur, h	irondelle, long terme	62 mg/kg bw/day	
Dermique	Worker, dermal, lo	ongterm exposition	186 mg/kg bw/day	
	Consommateur, d	ermal(e), long terme	62 mg/kg bw/day	
Inhalatoire	Worker, inhalative	, shortterm exposition	2420 mg/m ³	
	Worker, inhalative	, longterm exposition	1210 mg/m³	
	Consommateur, p	ar inhalation, long terme	200 mg/m ³	
PNEC				
64-17-5 ét	hanol			
Eau	douce	0,96 mg/l		
Fresh water sediment Eau de mer Marine sediment Sol		3,6 mg/kg dry weight (ra	at)	
		0,79 mg/l		
		2,9 mg/kg dry weight (ra	at)	
		0,63 mg/kg		

www.uhu.com 5/14



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024 Révision: 15.08.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: UHU AP EXTRA FB 125G/ML*5 L204

		(suite de la paç
	Sewage treatment plant	- , ,
	Sporadic release	2,75 mg/l (rat)
79-20	0-9 acétate de méthyle	
Oral	Secondary Poisoning	20,4 mg/kg
	Eau douce	0,12 mg/l
	Fresh water sediment	0,128 mg/kg dry weight
	Eau de mer	0,012 mg/l
	Marine sediment	0,013 mg/kg dry weight
	Sol	0,0416 mg/kg
	Sewage treatment plant	600 mg/l
141-7	78-6 Acétate d'éthyle	
	Eau douce	0,24 mg/l
	Fresh water sediment	1,15 mg/kg dry weight
	Eau de mer	0,024 mg/l
	Marine sediment	0,115 mg/kg dry weight
	Sol	0,148 mg/kg
	Sewage treatment plant	650 mg/l
67-64	4-1 Acétone	
	Eau douce	10,6 mg/l
	Fresh water sediment	30,4 mg/kg dry weight
	Eau de mer	1,06 mg/l
	Marine sediment	3,04 mg/kg dry weight
	Sol	29,5 mg/kg
	Sewage treatment plant	100 mg/l
	Sporadic release	21 mg/l
· Com	posants présentant des	s valeurs limites biologiques:
67-64	4-1 Acétone	
BAT	(Suisse) 80 mg/l Substrat d'exar Moment du pré Paramètre biol	lèvement: fin de l'exposition, de la période de travail

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques: Sans autre indication, voir point 7.
- Equipement de protection individuel:
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

(suite page 7)

CH

www.uhu.com 6/14



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024 Révision: 15.08.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: UHU AP EXTRA FB 125G/ML*5 L204

(suite de la page 6)

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Épaisseur du matériau recommandée: > 0,12 mm

Caoutchouc nitrile

Temps de pénétration du matériau des gants

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 10 minutes (perméabilité selon la norme EN 374 section 3: taux 1).

· Protection des yeux:



Lunettes de protection hermétiques

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

État physique
Couleur:
Odeur:
Seuil olfactif:
Liquide
Incolore
Caractéristique
Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation:

· Point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition: 57 °C (79-20-9 acétate de méthyle)

· Inflammabilité (solide, gaz): Facilement inflammable.

· Limites d'explosion:

• Inférieure: 3,1 Vol % (79-20-9 acétate de méthyle)
• Supérieure: 16 Vol % (79-20-9 acétate de méthyle)

Non déterminé.

Point d'éclair -13 °C

• Température d'inflammation: 425 °C (64-17-5 éthanol)

• Température de décomposition: Non déterminé. valeur du pH: Non déterminé.

· Viscosité:

Cinématique: Non déterminé.
 Dynamique à 20 °C: 90000 mPas

Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Entièrement miscible · Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C: 220 hPa (79-20-9 acétate de méthyle)

· Pression de vapeur à 50 °C: 800 hPa

(suite page 8)

СН

www.uhu.com 7/14



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024 Révision: 15.08.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: UHU AP EXTRA FB 125G/ML*5 L204

(suite de la page 7) · Densité et/ou densité relative Densité à 20 °C: 0,95 g/cm3 Non déterminé. · Densité relative Non déterminé. Densité de vapeur: Toutes les données physiques pertinentes ont · 9.2 Autres informations été déterminées pour le mélange. Toutes les données non déterminés ne sont pas mesurables ou non pertinentes pour la caractérisation du mélange. · Aspect: A structure visqueuse · Forme: · Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité · Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément. · Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. · Teneur en solvants: Solvants organiques: 70,6 % · Eau: 0,3 % · VOC (CE) 70,56 % VOCV (CH) 70,56 % · Teneur en substances solides: 29,1 % · Changement d'état Taux d'évaporation: Non déterminé. · Informations concernant les classes de danger physique Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant Liquides inflammables Liquide et vapeurs très inflammables. Matières solides inflammables néant Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant

(suite page 9)

- CH

www.uhu.com 8/14



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 15.08.2024 Révision: 15.08.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: UHU AP EXTRA FB 125G/ML*5 L204

(suite de la page 8)

· Explosibles désensibilisés

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:				
64-17-5 éth	64-17-5 éthanol				
Oral	LD50	10470 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)			
Inhalatoire	LC50/4 h	120 mg/l (rat)			
79-20-9 ac	79-20-9 acétate de méthyle				
Oral	LD50	3705 mg/kg (lapin)			
141-78-6 A	141-78-6 Acétate d'éthyle				
Oral	LD50	4934 mg/kg (lapin)			
Dermique	LD50	>20000 mg/kg (lapin)			
Inhalatoire	LC50/4 h	29,3 mg/l (rat)			
67-64-1 Acétone					
Oral	LD50	5800 mg/kg (rat)			
Dermique	LD50	>15800 mg/kg (rat)			
Inhalatoire	LC50/4 h	76 mg/l (rat)			

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non applicable.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 10)

9/14 www.uhu.com



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024 Révision: 15.08.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: UHU AP EXTRA FB 125G/ML*5 L204

(suite de la page 9)

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Indications toxicologiques complémentaires:
- · Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité) Non applicable.
- Sensibilisation Non applicable.
- Toxicité par administration répétée Non applicable.
- 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 11)

CH

www.uhu.com 10/14



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024 Révision: 15.08.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: UHU AP EXTRA FB 125G/ML*5 L204

(suite de la page 10)

· Catalogue européen des déchets

08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR/ADN, IMDG, IATA

UN1133

- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADR/ADN 1133 ADHÉSIFS
- · IMDG, IATA ADHESIVES
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR/ADN



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

Étiquette

IMDG, IATA



· Class 3 Liquides inflammables.

· Label 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR/ADN, IMDG, IATA III

• 14.5 Dangers pour l'environnement: Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

· Indice Kemler:

· **No EMS:** F-E,S-D

· Stowage Category A

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au

recueil IBC Non applicable.

(suite page 12)

СН

www.uhu.com 11/14



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024 Révision: 15.08.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: UHU AP EXTRA FB 125G/ML*5 L204

(suite de la page 11)

· Indications complémentaires de transport:

• Quantity limitations On passenger aircraft/rail: 60 L

On cargo aircraft only: 220 L

· ADR/ADN

· Quantités limitées (LQ) 5L · Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur:

30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

1000 ml

Catégorie de transportCode de restriction en tunnels

· IMDG

Limited quantities (LQ)Excepted quantities (EQ)Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000

ml

• Remarques: For substances with class 3 according to IMDG-

Code chapter 2.3.2.2 packing group is classified in packing group III, as viscosity is in accordance

with requirements (flow time t > 100s).

· "Règlement type" de l'ONU: UN 1133 ADHÉSIFS, 3, III

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5000 t
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

 Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 13)

www.uhu.com 12/14

CH



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 15.08.2024 Révision: 15.08.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: UHU AP EXTRA FB 125G/ML*5 L204

(suite de la page 12)

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

67-64-1 Acétone

3

 Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

67-64-1 Acétone

3

- · Prescriptions nationales:
- · Classe de pollution des eaux:

Waterbezwaarlijkheid (NL): A(4) classe B (Classification propre)

- · **VOC (CE)** 70,56 %
- · VOCV (CH) 70,56 %
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoguer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008				
Liquides inflammables	Règles d'extrapolation			
	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.			

- · Service établissant la fiche technique: PSRA
- · Contact: PSRA
- · Date de la version précédente: 30.01.2024
- · Numéro de la version précédente: 4
- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU) DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

(suite page 14)

CH

www.uhu.com 13/14



Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 15.08.2024 Révision: 15.08.2024

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Nom du produit: UHU AP EXTRA FB 125G/ML*5 L204

(suite de la page 13)

LD50: Lethal dose, 50 percent PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

14/14 www.uhu.com